A photograph of a two-story building in a rural, hilly area. The building has a flat roof and several windows. A satellite dish is visible on the roof. The background shows a steep, rocky hillside. The text "L'ELECTRICITE POUR TOUS" is overlaid in yellow on the building.

L'ELECTRICITE POUR TOUS



GENERALISATION DE L'ACCES A L'ELECTRICITE

Le Programme d'Electrification Rurale Global a connu en 2004 un rythme de réalisations très soutenu et jamais atteint auparavant dans l'objectif d'atteindre à l'horizon 2007 la généralisation de l'accès à l'électricité dans le monde rural, et ce afin de répondre à la volonté du Gouvernement, conformément aux Hautes Directives Royales, d'améliorer le niveau de vie des citoyens du monde rural en leur ouvrant l'accès aux services de base.

Ainsi, le montant d'investissement consacré à l'électrification rurale en 2004, s'est élevé à 1,6 milliards MAD, marquant une hausse importante de 45% par rapport à l'année 2003.

Depuis son lancement, le PERG a permis, grâce aux différentes techniques utilisées, l'électrification de 17 208 villages abritant un total de 1 176 954 foyers.

UN RYTHME DE REALISATION DE PLUS EN PLUS SOUTENU

En 2004, le PERG s'est traduit par l'électrification de 3 610 villages par réseaux interconnectés et 363 villages par kits photovoltaïques, ce qui a permis à 187 008 foyers de bénéficier de l'accès à l'électricité.

Les réalisations de 2004 représentent par rapport à l'année précédente un accroissement de 26,3% en terme de villages et de 16% en terme de foyers.

Depuis le lancement du PERG, le rythme annuel des réalisations n'a pas cessé de s'accroître. Il est ainsi passé de 557 villages en 1996 à près de 4 000 villages en 2004, ce qui a permis de porter le Taux d'Electrification Rurale durant cette période de 18% à 72 %. Le cumul des foyers bénéficiaires du PERG réseau à fin 2004 s'élève à 1 158 173 tandis que le nombre des foyers bénéficiaires du PERG solaire a atteint 18 781.

SYSTEME NOUR : UN SUCCÈS CONFIRMÉ

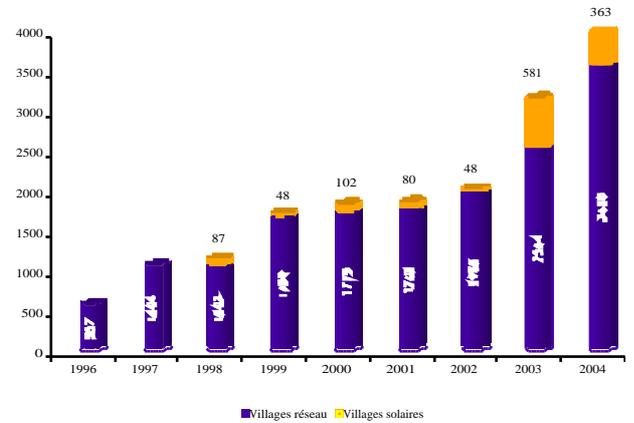
A l'issue de l'expérience pilote menée sur trois sites dans différentes régions, l'ONE a lancé la généralisation du système de prépaiement NOUR qui est entré en 2004 dans sa phase de plein essor.

Développé par l'ONE afin d'accompagner le programme PERG d'électrification rurale, le compteur à prépaiement NOUR a pour principal avantage d'affranchir les clients des déplacements en Agence pour le paiement de leur facture, point particulièrement important en milieu rural où les foyers sont généralement éloignés des Agences Commerciales de l'ONE.

Depuis son lancement au mois de novembre 2002 le système de compteur à pré paiement NOUR a bénéficié à 41 808 nouveaux clients ruraux représentant 6,5% de l'ensemble des clients PERG desservis par le réseau.

Les clients NOUR abonnés en 2004 représentent 24% des nouveaux clients PERG enregistrés durant l'année.

NOMBRE DE VILLAGES RÉALISÉS PAR AN DEPUIS 1996



REALISATION 2004 PAR REGION

RÉGIONS	Nbre villages	% réalisations	Nbre Foyers	% réalisations
MARRAKECH-TENSIFT-AL HAOUZ	1 067	27%	32 204	17%
SOUSS-MASSA-DRAA	865	22%	30 520	16%
DOUKKALA-ABDA	444	11%	22 856	12%
CHAOUIA-OUARDIGHA	308	8%	23 628	13%
TAZA-AL HOUCEIMA-TAOUNATE	259	7%	12 508	7%
TANGER-TETOUAN	222	6%	16 397	9%
MEKNÈS-TAFILALT	221	6%	10 095	5%
L'ORIENTAL	159	4%	16 048	9%
FÈS-BOULMANE	134	3%	6 952	4%
RABAT-SALÉ-ZEMMOUR-ZAER	100	3%	2 227	1%
GHARB-CHERARDA-H'CINE	92	2%	6 942	4%
TADLA-AZILAL	83	2%	5 419	3%
GUELMIM-ESSEMARA	13	0,3%	810	0,4%
LE GRAND CASABLANCA	6	0,2%	402	0,2%
TOTAL	3 973	100%	187 008	100%



L'ÉLECTRIFICATION DÉCENTRALISÉE : UNE SOLUTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En plus du raccordement au réseau, plusieurs autres solutions s'appuyant sur un développement durable sont développées à partir de l'utilisation des énergies renouvelables. Celles-ci sont particulièrement adaptées dans les zones éloignées du réseau et caractérisées par un habitat dispersé.

Il s'agit de solutions d'électrification décentralisée reposant sur des techniques utilisant l'énergie solaire et éolienne ou sur des micro-centrales hydroélectriques.

Kits photovoltaïques

En 2004, l'électrification par kits photovoltaïques a concerné 363 villages, ce qui a permis de mettre l'électricité au service de 8 322 foyers répartis dans 8 provinces du Royaume.

Devant le succès de ce mode d'électrification, l'ONE a établi en 2004 cinq nouveaux marchés totaux de 37 000 kits photovoltaïques individuels au profit des provinces de Berkane, Jerada, Larache, Oujda Angad, Figuig, Taounate, Al Hoceima, Kénitra, Sidi Kacem, Chefchaouen, Taourirt, Nador, Taza, Zouaga Moulay Yacoub, Al Ismailia, Agadir Ida Outanane, El Hajeb, Ifrane, Tata et Chtouka Aït Baha.

De même, un appel d'offres a été lancé par l'ONE concernant la fourniture, l'installation et l'entretien de 40 000 kits photovoltaïques individuels dans d'autres provinces du Royaume, notamment Guelmim, Tétouan, Marrakech Menara, Sidi Youssef Ben Ali, Zagora, Sefrou, Boulemane, Al Haouz, Ouarzazate, Ben Slimane, Errachidia, Salé Al Jadida, Skhirat Temara, Taroudant, Tiznit, El Kalaa des Sraghna, Béni Mellal et Azilal.

PROVINCES	Nbre Foyers	% réalisations	Nbre Villages	% réalisations
KHOURIBGA	2 076	25%	26	7%
KHENIFRA	1 988	24%	82	23%
KHEMISSSET	1 730	21%	91	25%
TAROUDANT	733	9%	13	4%
SETTAT	731	9%	7	2%
EL JADIDA	480	6%	39	11%
CHICHAOUA	477	6%	91	25%
SAFI	107	1%	14	4%
TOTAL	8 322	100%	363	100%

Microcentrales hydrauliques

Poursuivant son programme d'utilisation de la micro-hydraulique pour l'électrification rurale, l'ONE a procédé en 2004 à la mise en service de la microcentrale Oum Er Rbia d'une puissance installée de 220 kW. Cette microcentrale a un productible annuel de 2000 MWh et est destinée à l'alimentation en réseau séparé de 18 douars, soit 556 foyers et bâtiments administratifs relevant de la commune " Sources Oum Er Rbia " dans la province de Khénifra. Le débit soutenu de ces sources, qui s'élève à 1100 l/s avec une hauteur de chute de 27 mètres, permettra d'assurer un taux d'utilisation supérieur à 95 %.

Il s'agit du second projet de ce type après celui de la microcentrale hydraulique d'Askaw dans la Province d'Agadir, mise en service en mai 2002.

Electrification des quartiers Périurbains

Dans les zones péri-urbaines situées en dehors du périmètre d'habitat concerné par le PERG, l'ONE continue l'électrification des quartiers situés à la limite des agglomérations urbaines entrant dans ses zones d'influence. Ceci conformément aux Hautes Directives Royales visant la promotion de l'habitat social et la lutte contre la prolifération de l'habitat insalubre pour l'amélioration des conditions de vie des populations démunies.

MISE EN PLACE DES MAISONS DE L'ÉNERGIE

Actuellement, plus de 7 000 micro-entreprises ont été créées et opèrent dans le secteur de l'électricité dans le cadre du PERG ou dans le cadre de travaux d'électrification.

Par ailleurs, l'ONE accompagne le Centre de Développement des Energies Renouvelables pour la mise en place de micro-entreprises dites "Maisons de l'Énergie" à travers les structures régionales de l'ONE qui assurent une fonction de relais et ce afin d'aider à la réussite de ce projet. La première étape pilote a concerné la mise en place de plus de 90 Maisons de l'Énergie. La deuxième phase en cours concerne le lancement de plus de 500 autres micro-entreprises.

IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU PERG :

Durant 2003-2004, l'ONE a réalisé une étude d'impact socio-économique de l'électrification rurale avec le concours d'un bureau d'étude spécialisé. Cette étude représente, à l'échelle internationale, un des premiers travaux d'envergure concernant l'impact de l'électrification rurale à l'échelle d'un pays, utilisant des méthodes statistiques performantes d'analyse multidimensionnelle.

Les principaux impacts relevés par l'étude réalisée sont :

- l'émergence de nouvelles activités économiques génératrices de revenus induisant une nouvelle dynamique dans le milieu rural ainsi que l'apparition de la petite industrie comme la menuiserie ou la mécanique. Ceci a engendré un ralentissement d'environ 5% de l'exode rural et une augmentation du taux de retour de 1,5%.
- 82% des ménages ruraux électrifiés estiment que l'électrification a contribué à l'amélioration des conditions de scolarisation de leurs enfants dont le taux de scolarisation a enregistré une progression allant de 16% à 75% selon les catégories socio-professionnelles.
- la diminution des dépenses globales d'éclairage par substitution des moyens traditionnels (bougie, lampe à pétrole ou à gaz, piles électriques etc...)
- l'amélioration du taux d'équipement en appareils audiovisuels téléviseurs dont le taux est passé de 24% avant lancement du PERG à 90% en 2004.